

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières sociales Parcours éducation spécialisée

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières sociales Parcours éducation spécialisée (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5005)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières sociales Parcours éducation spécialisée (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5005)	Jury par défaut	Autres candidats	14	526	131	57	14
		Bacheliers technologiques toutes séries	14	343	121	51	13

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières sociales Parcours éducation spécialisée (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5005)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	474	124	54	13	92,9 %
			Masculin	52	7	3	1	7,1 %
			Total	526	131	57	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	310	118	50	12	92,3 %
			Masculin	33	3	1	1	7,7 %
			Total	343	121	51	13	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	97	3	2	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	5	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	13	0	0	0	0 %
				Sans mention	159	26	6	3	23,1 %
				AB	119	60	26	8	61,5 %
				B	47	31	15	2	15,4 %
				TB	5	4	4	0	0 %
				Total	343	121	51	13	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières sociales Parcours éducation spécialisée (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5005)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	312	77	30	9	64,3 %
			En réorientation	122	31	15	4	28,6 %
			Non scolarisés	85	22	11	1	7,1 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Autres	6	0	0	0	0 %
			Total	526	131	57	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	262	98	40	11	84,6 %
			En réorientation	41	11	4	1	7,7 %
			Non scolarisés	35	11	6	1	7,7 %
			Scolarité étrangère	2	1	1	0	0 %
			Autres	3	0	0	0	0 %
			Total	343	121	51	13	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières sociales Parcours éducation spécialisée (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5005)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	83	27	15	4
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	34	9	4	0
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	34	13	7	2
			Autres doublettes	208	64	23	6

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	200	110	46	12
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	48	2	2	0
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	41	1	0	0
			Autres doublettes	35	2	1	0
		Baccalauréat Professionnel	Services aux personnes et aux territoires	32	2	2	1
			Autres spécialités	56	1	0	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières sociales Parcours éducation spécialisée (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5005)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	23,1 %	23,9 %	30,6 %	33,3 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	9,5 %	8 %	8,2 %	0 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	9,5 %	11,5 %	14,3 %	16,7 %
		Autres doublettes	57,9 %	56,6 %	46,9 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières sociales Parcours éducation spécialisée (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5005)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	61,7 %	95,7 %	93,9 %	100 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	14,8 %	1,7 %	4,1 %	0 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	12,7 %	0,9 %	0 %	0 %
		Autres doublettes	10,8 %	1,7 %	2 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. 2 de Grenoble - BUT - Carrières sociales Parcours éducation spécialisée (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5005)	Jury par défaut	Services aux personnes et aux territoires	36,4 %	66,7 %	100 %	100 %
		Autres spécialités	63,6 %	33,3 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultat des épreuves anticipées de français du baccalauréat, philosophie, géographie	Notes au baccalauréat, notes des bulletins scolaires de 1ère et terminale.	Très important
	Résultats en enseignement scientifique, civique et moral	Notes des bulletins de 1ère et terminale, notes au baccalauréat	Complémentaire
	Résultats des enseignements de spécialité	Notes des bulletins de première et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Cohérence du projet	avis du conseil de classe , fiche avenir , lettre de motivation	Très important
	Qualité de l'expression écrite , orthographe	appréciation des professeurs sur les bulletins, fiche avenir, lettre de motivation	Très important
	Méthode de travail	champ "méthode de travail" fiche avenir , appréciations des professeurs sur les bulletins	Très important
Savoir-être	Implication /capacité à s'investir	appréciations des professeurs, avis du conseil de classe, champs "autonomie" et capacité à s'investir dans le travail" fiche avenir	Très important
	Concentration en classe	Appréciations des professeurs	Important
	Curiosité intellectuelle	Entretien d'admission	Très important
	Éléments de savoir-être évalués en entretien	Entretien d'admission	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation évaluée en entretien	Entretien d'admission	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Connaissances des exigences de formation et de son contenu	lettre de motivation, entretien admission (post admissibilité), fiche avenir	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et/ou associatif (service civique, cnu...)	fiche projet de formation, lettre de motivation, fiche avenir, entretien d'admission	Très important
	Curiosité pour les questions sociétales	fiche projet de formation, fiche avenir, entretien d'admission	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)

Série ST2S

- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers des candidats sont évalués à partir d'éléments quantitatifs (notes) et qualitatifs. Ainsi les dossiers ont été pré-classés par un traitement algorithmique et évalués à partir d'éléments qualitatifs tels que l'engagement en lien avec la formation ; les appréciations sur les bulletins ; la compréhension du métier ; la motivation personnelle exprimée et développée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de répondre aux différentes rubriques y compris celle optionnelle intitulée "Activités et centre d'intérêt" pour évoquer vos engagements bénévoles, citoyens ou associatifs, ainsi que vos expériences professionnelles ou stages, vos pratiques culturelles, sportives et linguistiques.

Nous vous recommandons de soigner votre lettre de motivation dans laquelle vous pourrez reprendre des éléments de la rubrique "Activités et centres d'intérêt" pour développer votre compréhension du métier envisagé et les motivations qui vous animent ainsi que les démarches entreprises pour construire votre projet d'orientation (et indiquer s'il y a lieu tout projet de réorientation en indiquant les raisons du changement).

Signature :

Laurence BILLARD,

Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble